

NOM/PRENOM

Père

Mère

Enfant.....

Fratrerie.....

RESERVATION DE L'HEBERGEMENT POUR LES FAMILLES

(PERE, MERE, ENFANT ATTEINT DU SYNDROME ET FRATRIE PARTICIPANT AU GROUPE DE PAROLES)

Frais pris en charge par l'Association CHARGE Enfant Soleil

Merci de préciser votre choix pour l'hébergement en complétant le tableau ci-dessous

ANGOUMOIS (20 chambres dont 10 individuelles)	Nuit mercredi /jeudi (indiquer le nombre de chambres)	Nuit jeudi /vendredi (indiquer le nombre de chambres)	Nuit vendredi /samedi (indiquer le nombre de chambres)	Total nombre de chambres
Chambre double <i>(Douche et lavabo dans les chambres, sanitaires dans le couloir)</i>				
Chambre individuelle <i>(Douche et sanitaires dans les chambres)</i>				
AUNIS et SAINTONGE (58 chambres/résidence) <i>Lavabo dans les chambres, douches et sanitaires dans le couloir</i>				
Chambre double				
Chambre individuelle				
GATINE (10 chambres) <i>Lavabo dans les chambres, douches et sanitaires dans le couloir</i>				
Chambre individuelle				

Seuls les draps sont compris dans les tarifs des prestations

Important

- Les chambres doubles seront attribuées prioritairement aux familles avec enfant et dans l'ordre d'arrivée des demandes.
- Pas de possibilité de lit d'appoint dans les chambres. Lit parapluie autorisé mais non fourni.
- 3 chambres communicantes seulement (résidence AUNIS et SAINTONGE).